



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Affaires Juridiques
et Institutionnelles

Pôle Affaires Juridiques

Affaire suivie par
Coralie CASTELLE
Chargée d'affaires juridiques

Décision n°2024_OR_293



**Banalisation de la journée « Festival
des campus en transitions : futurs
proches »**

LA PRÉSIDENTE

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'université Toulouse III – Paul Sabatier, notamment son article 52 ;
Vu la délibération du conseil d'administration n°2024/01/CA-059 en date du 15 janvier 2024 portant Madame Odile Rauzy à la présidence de l'université Toulouse III – Paul Sabatier.

DÉCIDE

Article 1^{er}

La journée du 3 octobre 2024 est banalisée à l'intention :
- des bénévoles participants à l'organisation du « Festival des campus en transitions : futurs proches » ;
- des personnels participants aux activités du « Festival des campus en transitions : futurs proches ».

Article 2

La présente décision prend effet à compter de sa date de publication, après transmission à Madame la Rectrice de région académique, chancelière des universités. Elle est soumise à publicité, elle sera affichée dans les locaux de la direction générale des services et sur le site internet de l'université.

Article 3

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Toulouse, le 24 septembre 2024

La présidente de l'université
Toulouse III – Paul Sabatier,

Odile Rauzy

